

LEXOE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Gaston Risser
76160 DARNETAL
920 357 191 RCS ROUEN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le dix juin, en deuxième séance,

- Monsieur Jacky CAVE

Demeurant 3 rue Gaston Risser – 76160 DARNETAL,

Associé unique, propriétaire des 100 actions composant le capital de la Société LEXOE et également Président de la société,

A pris les décisions suivantes :

- Décisions à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du code du commerce,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Après avoir pris connaissance de la situation de la société, telle qu'elle résulte des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023, approuvés par l'associé unique le 10 juin 2025, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du code du commerce, de ne pas dissoudre la société.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre prévu par la loi.

L'associé unique

M. Jacky CAVE

